lavery
Avocats

Maxime Chabot

Avocat

Maxime est avocat au sein du groupe Droit des affaires et membre de l’équipe de droit fiscal du cabinet. Sa pratique se porte sur tous les aspects du droit fiscal, notamment la planification fiscale des réorganisations corporatives et la planification successorale.

Avant de se joindre à Lavery, Me Chabot a commencé sa carrière en tant qu’auxiliaire juridique auprès des juges de la Cour canadienne de l’impôt à Ottawa, puis comme avocat dans un cabinet d’avocats national à Montréal.

Formation

- Maîtrise en fiscalité, Université de Sherbrooke, 2017
- LL.B., Université de Sherbrooke, 2016

Conseils et associations

- Membre de l'Association de planification fiscale et financière
- Membre de l'Association du Barreau canadien